

Bienvenue dans le Marais du Grand Hazé

Espaces
Naturels
Sensibles
de l'Orne

Vous entrez dans un espace naturel sensible géré et aménagé par le Conseil départemental de l'Orne en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Collines normandes.

Un comité de gestion regroupant l'ensemble des acteurs locaux (élus, propriétaires privés, chasseurs, pêcheurs, naturalistes...) et des représentants des institutions (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, et la Direction Départementale des Territoires,...) veille à la conservation du site.

Ce site est ouvert au public dans le cadre de conventions avec les Communes de Briouze et Bellou-en-Houlme et de propriétaires privés.

Excellent balade et belles découvertes à vous !

PROTECTED AREA

Protected site managed by Orne Council in partnership with the communes and CPIE Collines Normandes.

Open to the public by authorisation of the communes and the private owners.

DISCOVER THE SITE

- ▶ Marked path reserved for walkers
- ▶ Walking boots recommended
- ▶ Footpath only
- ▶ Only marked footpaths are open to the public. Access to adjacent private property is prohibited
- ▶ Regular guided tours
(CONTACT : CPIE des Collines Normandes)

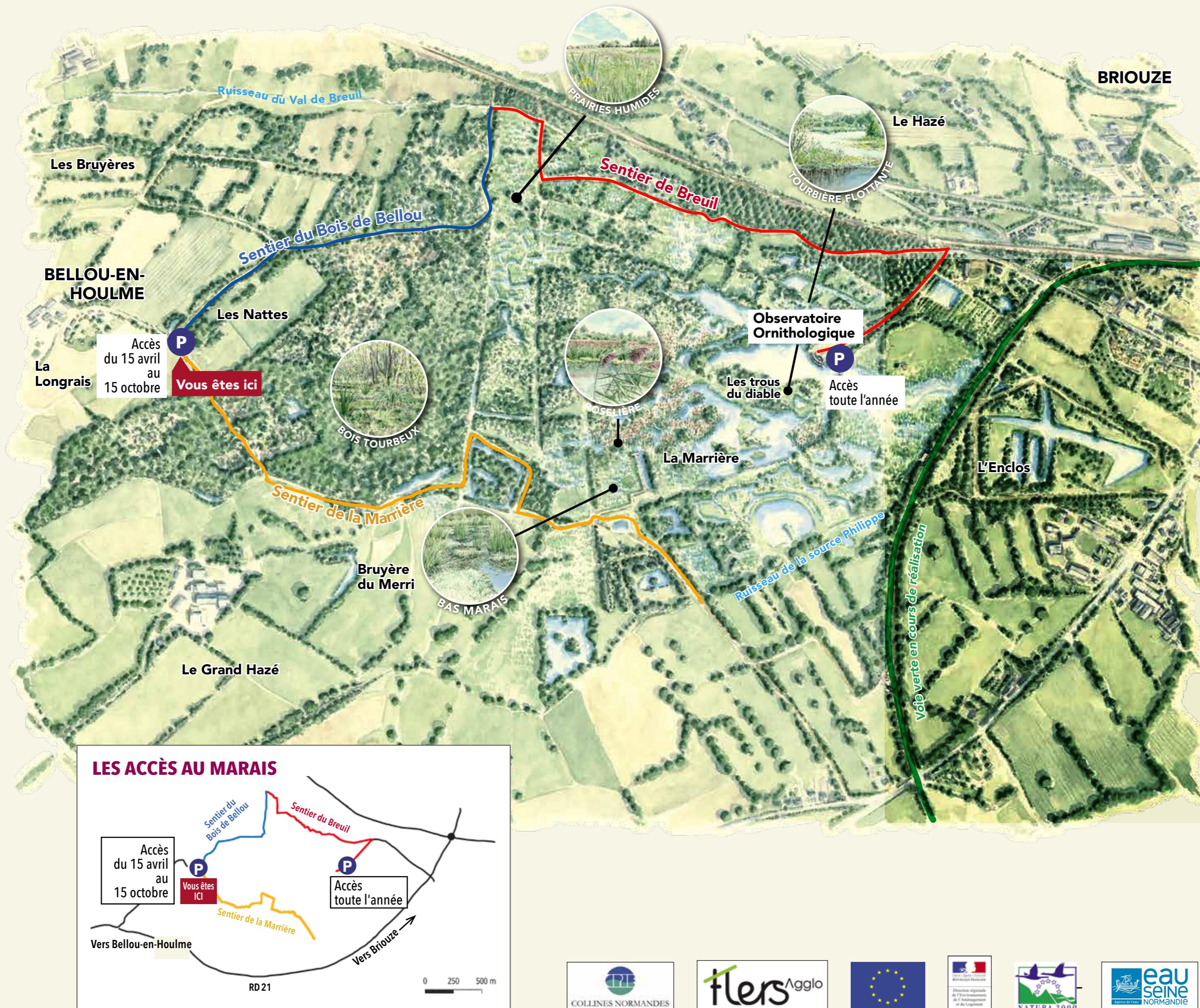
Conseil départemental
de l'Orne

Bureau des Espaces
naturels sensibles

27, boulevard de Strasbourg
CS 30528
61017 Alençon Cedex
Tél. 02 33 81 61 53
www.orne.fr

Le Marais du Grand Hazé, l'un des milieux naturels les plus riches du département.

Tourbières, mares, roselières et prairies tourbeuses s'étendent ici sur 200 hectares et accueillent une faune et une flore remarquable typique des zones humides.



SENTIERS DE DÉCOUVERTE

▶ Sentier ouvert toute l'année

- ▶ Sentier du Breuil
4 km (aller-retour)
DURÉE 1 h 30

▶ Sentiers ouverts uniquement du 15 avril au 15 octobre

- ▶ Sentier du Bois de Bellou
2,7 km (aller-retour)
DURÉE 1 h

- ▶ Sentier de la Marrière
3,4 km (aller-retour)
DURÉE 1 h 15

ÉQUIPEMENT Chaussures de marche

BALISAGE Blanc sur fond vert

L'accès au Marais est interdit en dehors des espaces aménagés à cet effet (observatoire, sentiers balisés et des visites guidées)



VISITES GUIDÉES

Des visites guidées, sont organisées d'avril à début octobre. Elles vous feront pénétrer au cœur du Marais sous la conduite d'un animateur spécialisé.

Découvrez le programme annuel dans les offices de tourisme ou sur orne.fr.

CONTACTS

CPIE des Collines normandes
Tél. 02 33 62 34 65

Découvrez
L'Orne Traits nature
le guide des Espaces naturels sensibles



Bienvenue dans le Marais du Grand Hazé

Espaces
Naturels
Sensibles
de l'Orne

Vous entrez dans un espace naturel sensible géré et aménagé par le Conseil départemental de l'Orne en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Collines normandes.

Un comité de gestion regroupant l'ensemble des acteurs locaux (élus, propriétaires privés, chasseurs, pêcheurs, naturalistes...) et des représentants des institutions (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, et la Direction Départementale des Territoires,...) veille à la conservation du site.

Ce site est ouvert au public dans le cadre de conventions avec les Communes de Briouze et Bellou-en-Houlme et de propriétaires privés.

Excellent balade et belles découvertes à vous !

PROTECTED AREA

Protected site managed by Orne Council in partnership with the communes and CPIE Collines Normandes.

Open to the public by authorisation of the communes and the private owners.

DISCOVER THE SITE

- Marked path reserved for walkers
- Walking boots recommended
- Footpath only
- Only marked footpaths are open to the public. Access to adjacent private property is prohibited
- Regular guided tours (CONTACT : CPIE des Collines Normandes)

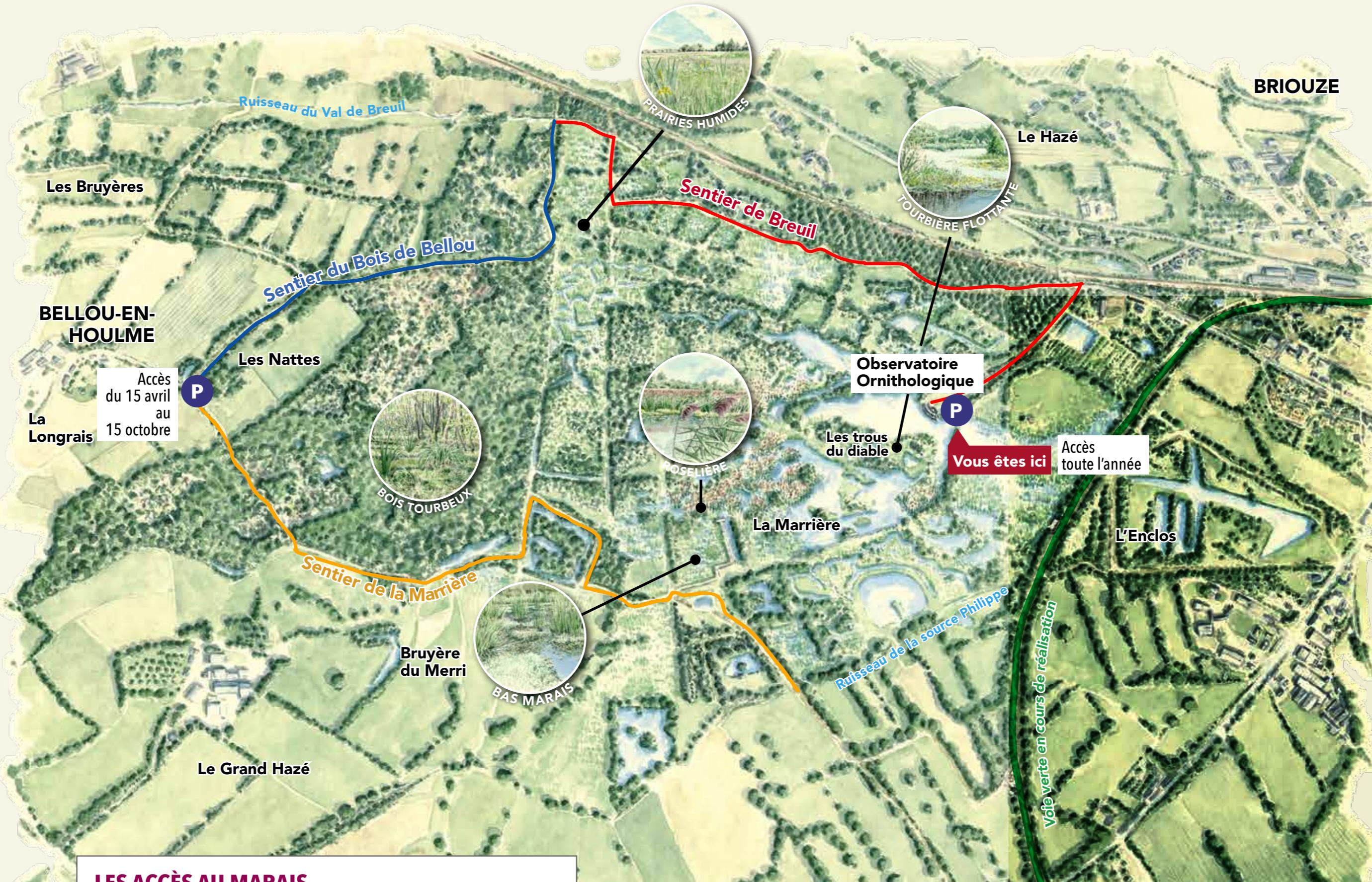
Conseil départemental de l'Orne

Bureau des Espaces naturels sensibles

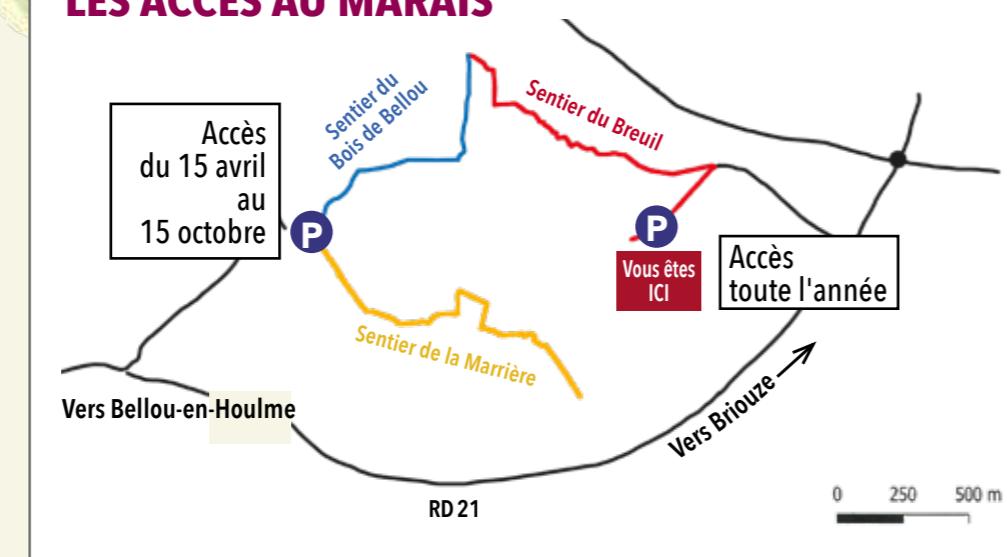
27, boulevard de Strasbourg
CS 30528
61017 Alençon Cedex
Tél. 02 33 81 61 53
www.orne.fr

Le Marais du Grand Hazé, l'un des milieux naturels les plus riches du département.

Tourbières, mares, roselières et prairies tourbeuses s'étendent ici sur 200 hectares et accueillent une faune et une flore remarquable typique des zones humides.



LES ACCÈS AU MARAIS



SENTIERS DE DÉCOUVERTE

▶ Sentier ouvert toute l'année

- Sentier du Breuil**
4 km (aller-retour)
DURÉE 1 h 30

▶ Sentiers ouverts uniquement du 15 avril au 15 octobre

- Sentier du Bois de Bellou**
2,7 km (aller-retour)
DURÉE 1 h

- Sentier de la Marrière**
3,4 km (aller-retour)
DURÉE 1 h 15

ÉQUIPEMENT Chaussures de marche

BALISAGE Blanc sur fond vert

L'accès au Marais est interdit en dehors des espaces aménagés à cet effet (observatoire, sentiers balisés et des visites guidées)



VISITES GUIDÉES

Des visites guidées, sont organisées d'avril à début octobre. Elles vous feront pénétrer au cœur du Marais sous la conduite d'un animateur spécialisé.

Découvrez le programme annuel dans les offices de tourisme ou sur orne.fr.

CONTACTS

CPIE des Collines normandes
Tél. 02 33 62 34 65

Découvrez
L'Orne Traits nature
le guide des Espaces naturels sensibles

